

## PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

### Rapport de consultation

Ainsi que le prévoyait le Plan de mobilité durable dévoilé le 14 juin 2011, une démarche d'information et de consultation a été menée à l'automne le but de recueillir les commentaires des citoyens, d'une part, et d'échanger avec différents partenaires et experts, d'autre part. De plus, le Plan de mobilité durable a fait l'objet d'une consultation en ligne, de la mi-novembre au début janvier 2012.

#### Séances d'information publiques

Quatre séances d'information publiques ont été tenues à l'intention des citoyens à Laval.

- Le 22 novembre 2011, à la bibliothèque Germaine-Guèvremont, à Duvernay
- Le 23 novembre 2011 à l'Hôtel de Ville de Laval, dans Chomedey
- Le 28 novembre 2011, au Cégep Montmorency à Laval-des-Rapides
- Le 29 novembre 2011, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, à Fabreville

Ces séances ont offert la possibilité aux citoyens ainsi qu'aux étudiants du Cégep de prendre connaissance des 21 mesures du Plan de mobilité durable à l'aide de panneaux d'information qui permettaient d'avoir une vue d'ensemble de l'approche préconisée par la STL et la Ville de Laval.

Les citoyens ont aussi pu échanger avec le personnel du service d'urbanisme de la Ville de Laval et de la STL qui étaient sur place. Ces séances ont aussi été l'occasion d'informer la population au sujet de l'étude de faisabilité sur l'implantation d'un tramway aérien à Laval dont l'annonce avait été faite le 22 novembre 2011.

Outre ces séances d'information, la STL a aussi tenu un kiosque au Salon de la rénovation et de la maison neuve, tenu à la Place Forzani à Laval, du 25 au 29 janvier 2012, où les visiteurs ont pu, notamment, discuter avec le personnel sur place du Plan de mobilité durable.

## Rencontres avec des partenaires et des experts

Différentes rencontres ont eu lieu au cours de l'automne 2011 avec des partenaires de la STL ou des experts. Ces rencontres prenaient la forme d'une présentation suivie d'échanges. Le directeur général de la STL, M. Pierre Giard, de même que le directeur de la Planification et du développement, M. Pierre Lavigueur, étaient présents à ces rencontres

- Le 19 septembre, une rencontre a eu lieu avec le personnel de l'Agence métropolitaine de transport impliqué dans la planification ou la réalisation de projets de transport collectif.
- Le 26 octobre, la STL a rencontré le Comité sur les saines habitudes de vie, formé de membres de la Conférence régionale des élus de Laval.
- Le 24 novembre, une rencontre a eu lieu à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, à l'invitation de M. Frank Sherrer, professeur titulaire et directeur de l'Institut.
- 1<sup>er</sup> décembre, le Plan de mobilité durable fut présenté à la Conférence administrative régionale de Laval. Ce forum regroupe les directeurs régionaux des différents ministères du gouvernement du Québec, sous la présidence de Mme Claire Deronzier, sous-ministre adjointe à la Métropole au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Le 2 décembre une présentation a été faite à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- Le 3 mai 2012, la STL a rencontré le Conseil régional en environnement de Laval.
- Le 7 mai 2012, rencontre au Cégep Montmorency
- 17 mai 2012 : Université de Montréal (campus Laval.)

## Questions soulevées

- Cohabitation tours et bungalows
- Contrôle de la vitesse pour encourager le transport actif
- Coûts de Clic et pourquoi privilégier le transport vers Montréal
- Pôles d'emploi et desserte des quartiers industriels
- Préoccupation pour le service aux familles
- Associer des partenaires au suivi du Plan
- Pourquoi pas novabus pour l'autobus électrique
- Pourquoi pas aspect du réseau routier dans le Plan
- Partage de la voie publique – capacité excédentaire de certains boulevards
- Impact des grands projets sur le réseau routier
- Avoir une mesure qui consisterait en une sorte de grille d'évaluation



## RÉSULTATS QUESTIONNAIRE

### CONSULTATION SUR LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE DE LAVAL

#### Agir pour combattre les émissions de gaz à effet de serre dues au transport des Lavallois

À Laval, 57 % des émissions de GES sont dues au transport. Ce Plan fixe comme objectif de réduire de 50 % les émissions de GES par habitant dues au transport des Lavallois d'ici 2031. Il présente un éventail de mesures dont la majorité constitue des changements importants en regard des façons de faire actuelles.

#### 1. Partagez vous les préoccupations de la Ville de Laval quant à la nécessité d'agir concrètement pour diminuer les émissions de GES dues au transport des Lavallois? 83 RÉPONSES

- Tout à fait d'accord 79,5 %
- Moyennement d'accord 15,7 %
- Pas du tout d'accord 1,2 %
- Ne sait pas 3,6 %

#### 2. Que pensez-vous de l'objectif de réduire de 50 % les émissions de GES par habitants dues au transport des Lavallois? 83 RÉPONSES

- Cet objectif n'est pas assez ambitieux 12,0 %
- Cet objectif est tout à fait réaliste 60,2 %
- Cet objectif est trop ambitieux 20,5 %
- Ne sait pas 7,2 %

#### 3. Seriez-vous prêt à modifier vos habitudes de transport pour réduire les émissions de GES? Lesquelles? 83 RÉPONSES

Près du tiers des répondants (31 %) se sont dits prêts à prendre le transport en commun plus souvent ou à se déplacer par transport actif, si l'offre de transport en commun ou les conditions de déplacements par transport actif s'améliorent.

Plus du quart des répondants (27 %) seraient prêts à effectuer un transfert modal de l'auto vers le transport collectif ou actif, pour la totalité ou certains de leurs déplacements.

Parmi les autres changements de comportement évoqués, on note l'achat d'un véhicule moins polluant, le changement des horaires de déplacement ainsi que le rapprochement du lieu de travail.

Quelques répondants (7 %) se sont dits trop dépendants de leur voiture pour envisager un changement de comportement.

Enfin, il est à noter que 18 % des participants au sondage utilisent déjà le transport en commun ou actif et continueront de le faire.

### Un Plan qui repose sur 5 grandes familles d'intervention

Le plan de mobilité durable repose sur une approche globale qui fait appel à divers paliers décisionnels. Les mesures qu'il contient se regroupent en 5 grandes familles d'intervention :

1. Créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable
2. Améliorer l'efficacité écoénergétique des véhicules motorisés
3. Améliorer l'offre de transport collectif et actif
4. Influencer les comportements par la fiscalité et la tarification
5. Informer et mobiliser la population lavalloise

#### 4. Selon vous, y a-t-il d'autres familles d'intervention qui devraient être intégrées au Plan de mobilité durable ? Lesquelles ? 75 RÉPONSES

Deux répondants sur cinq (41 %) considèrent que le Plan de mobilité durable est complet avec les cinq familles d'intervention qu'il contient. Par ailleurs, plusieurs personnes (21 %) ont formulé des suggestions déjà comprises dans le plan, comme la densification de l'espace résidentiel ou le soutien au covoiturage.

Les autres réponses vont dans des directions très variées. En ordre d'importance, on note le besoin d'augmenter les contraintes à l'usage de l'auto, de cibler spécifiquement les jeunes pour leur inculquer l'habitude du transport actif ou en commun, de prévoir une approche particulière pour les déplacements hors-pointe, de penser à la formation des employés et à la fiabilité du service, et finalement d'assurer la sécurité des usagers.

Le besoin d'augmenter le nombre de places de stationnement aux stations de métro et gares de train de banlieue ou de maintenir les tarifs les plus bas possible, bien que ne constituant pas des axes d'intervention proprement dits, ont été mentionnés par certains répondants.

Enfin, certains enjeux non liés au transport des personnes ont été mentionnés, comme l'efficacité énergétique des habitations ou l'interdiction des tondeuses à essence.

#### 5. Parmi les 5 familles d'intervention retenues, laquelle ou lesquelles vous paraissent prioritaires ? 75 RÉPONSES 153 MENTIONS

Nombre de mentions, en ordre décroissant :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Améliorer l'offre de transport collectif et actif                | <b>50</b> |
| • Créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable     | <b>36</b> |
| • Informer et mobiliser la population lavalloise                   | <b>27</b> |
| • Améliorer l'efficacité écoénergétiques des véhicules motorisés   | <b>20</b> |
| • Influencer les comportements par la fiscalité et la tarification | <b>20</b> |

**6. Parmi les 5 familles d'intervention retenues, laquelle ou lesquelles vous semblent moins prioritaires? 75 RÉPONSES 81 MENTIONS**

Nombre de mentions, en ordre décroissant :

- Améliorer l'efficacité écoénergétiques des véhicules motorisés 30
- Influencer les comportements par la fiscalité et la tarification 27
- Informer et mobiliser la population lavalloise 13
- Améliorer l'offre de transport collectif et actif 6
- Créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable 5

### Créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable

Selon l'Institut de la statistique du Québec, elle accueillera, en 2031, près de 107 000 résidants de plus qu'en 2006. Nous croyons qu'avec les mesures présentées dans ce Plan, cette augmentation sera encore plus soutenue et permettra à Laval d'atteindre 500 000 habitants en 2031. Cette croissance, jumelée à un développement judicieux des réseaux de transport collectif à grande capacité, favorisera la transformation de la ville grâce à des aménagements plus denses, multifonctionnels, qui facilitent la marche, le vélo et l'utilisation du transport collectif. Ces nouveaux aménagements seront situés dans des endroits à développer ou à redévelopper. Les quartiers résidentiels où prédomine actuellement la maison individuelle conserveront leur caractère unifamilial. Laval travaillera aussi à augmenter le nombre d'emplois sur son territoire, de façon à rapprocher davantage les lieux de travail et de résidence et ainsi diminuer la distance parcourue par les automobilistes. (Section 3 du plan)

#### 7. Dans quelle mesure appuyez-vous la nouvelle démarche d'urbanisme de la Ville de Laval, qui vise à créer des milieux plus denses et multifonctionnels ? 73 RÉPONSES

- Tout à fait d'accord 64,4 %
- Moyennement d'accord 28,8 %
- Pas du tout d'accord 5,5 %
- Ne sait pas 1,4 %

#### 8. Croyez-vous que les milieux plus denses et multifonctionnels que la Ville souhaite aménager près des infrastructures de transport collectifs constituerait un milieu de vie intéressant pour vous? 73 RÉPONSES

- Tout à fait d'accord 43,8 %
- Moyennement d'accord 30,1 %
- Pas du tout d'accord 21,9 %
- Ne sait pas 4,1 %

#### 9. Avez-vous des commentaires ou suggestions à formuler sur les façons de créer un environnement urbain favorisant la mobilité durable? 73 RÉPONSES

Le tiers des répondants (34 %) n'avaient pas de suggestions à formuler.

Les commentaires recueillis sont, par ordre d'importance, la nécessité d'accroître l'offre de transport en commun, pour tous les modes et sous les différents aspects du service (stationnements incitatifs, information aux usagers).

Viennent ensuite le besoin d'une mixité des fonctions urbaine et d'une mixité sociale, la nécessité de faire une meilleure place aux piétons et aux cyclistes avec, en corollaire, une réduction de la place de l'auto. Le besoin de davantage d'espaces verts a aussi été mentionné.

Par contre, certaines personnes ont dit craindre des effets indésirables, comme l'insécurité liée à des quartiers plus denses ou l'effet de la rareté des maisons unifamiliales sur les prix de celles-ci.



### Améliorer l'efficacité écoénergétique des véhicules motorisés

L'amélioration de l'efficacité écoénergétique des véhicules motorisés peut découler d'une diminution de la consommation d'essence des véhicules. Mieux encore, elle peut aussi provenir du développement de véhicules utilisant d'autres sources d'énergie plus propres, dont l'électricité.

Ces domaines relèvent surtout de l'industrie et des normes pouvant être établies par les gouvernements. Toutefois, en tant que municipalité, Laval veut agir sur la composition de son propre parc de véhicules et rendre le parc d'autobus de la STL complètement électrique d'ici 2031. Le Plan propose aussi que tout le réseau de trains de banlieue soit électrifié. En outre, Laval prévoit installer 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur son territoire d'ici 2015 et poursuivre par la suite de façon soutenue afin de se positionner comme ville-leader en ce domaine. (Section 4 du Plan)

#### 10. Avez-vous l'intention que le prochain véhicule que vous achèterez consomme moins d'essence que celui que vous possédez actuellement? 73 RÉPONSES

- |   |        |
|---|--------|
| • Non, cela n'est pas un critère important pour moi | 6,8 %  |
| • Il consommera à peu près la même chose            | 21,9 % |
| • Oui, il consommera beaucoup moins d'essence       | 54,8 % |
| • Ne sait pas                                       | 16,4 % |

#### 11. Que pensez-vous de la volonté de la Ville de Laval de déployer un parc de bornes de rechargement pour véhicules électriques sur son territoire et de se positionner parmi les villes les plus actives à cet égard? lequel de ces énoncés reflète le mieux votre opinion? 73 RÉPONSES

- |   |        |
|---|--------|
| • Je suis tout à fait d'accord et cela pourrait m'amener à acquérir un véhicule électrique    | 46,6 % |
| • Je suis tout à fait d'accord, même si je ne crois pas m'en servir dans un avenir prévisible | 39,7 % |
| • Cela me laisse indifférent  | 8,2 %  |
| • Je ne suis pas d'accord   | 5,5 %  |
| • Ne sait pas   | 0,0 %  |

### **Améliorer l'offre de transport collectif et actif**

Le plan de mobilité durable propose d'accentuer les efforts visant une utilisation accrue du transport collectif. L'offre de service doit être bonifiée afin d'attirer un maximum de nouveaux usagers, qu'il s'agisse du réseau d'autobus sous la responsabilité de la STL ou des réseaux métropolitains que sont le métro et le train de banlieue.

De façon complémentaire à l'amélioration du transport collectif, le plan propose aussi d'encourager le covoiturage et l'auto partage.

Enfin, le transport actif (marche et vélo) doit devenir un mode plus fréquent pour les déplacements utilitaires. La Ville compte développer le réseau cyclable et aménager les quartiers de façon à faciliter les déplacements à pied. **(Section 5 du Plan)**

### **12. Quelles devraient selon vous être les priorités de Laval en matière de développement du transport collectif ? 71 RÉPONSES - 103 COMMENTAIRES**

Les commentaires concernant le réseau d'autobus ont été les plus nombreux (près de 50 %). À cet égard, par ordre d'importance, les répondants ont demandé plus de fréquence, plus de lignes et des lignes plus directes, des voies réservées pour améliorer les temps de parcours et de meilleurs liens avec Montréal. On a aussi demandé d'ajuster la taille des véhicules aux besoins, tantôt à la faveur de minibus, tantôt à la faveur d'autobus articulés.

Le développement du métro ainsi que des trains de banlieue, et l'accroissement des places de stationnement incitatif qui leurs sont associés ont été mentionnés dans plus du quart des commentaires (27 %).

Les autres suggestions ont trait au développement des pistes cyclables et à l'installation de supports à vélo sur les autobus, à l'implantation d'un service de type Bixi, au soutien au covoiturage et à l'auto-partage, à l'accessibilité du réseau aux personnes handicapées ainsi qu'à la propreté et au confort des services offerts.

### **13. Quelles devraient selon vous être les priorités de Laval en matière de développement du transport actif (vélo et marche)?**

#### **71 RÉPONSES – 100 COMMENTAIRES**

Près de deux commentaires sur cinq (38 %) demandent de développer le réseau de pistes cyclables, particulièrement dans une perspective utilitaire en pensant aussi aux liens avec Montréal

Un commentaire sur cinq exprime le souhait que la Ville construise des trottoirs et ne développe plus de rues sans trottoirs. Autant de commentaires ont trait au besoin de plus de sécurité pour les piétons et aux cyclistes, en accordant moins de place à l'auto et davantage au transport collectif.

Les autres suggestions sont de natures diverses : implantation d'un service de type Bixi, installation de douches et stationnements pour vélos aux lieux de travail, davantage d'espaces verts, supports à vélos dans les espaces publics. On notera enfin qu'il est souhaité d'interdire l'accès des pistes cyclables aux motoneiges en hiver et d'y aménager plutôt des pistes de ski de fond.

### **Influencer les comportements par la fiscalité et la tarification**

Afin d'orienter les choix des individus en matière de transport, le Plan de mobilité durable propose l'établissement de mesures fiscales et tarifaires, notamment de hausser la taxe sur l'essence, d'accorder un nouveau crédit d'impôt pour le transport en commun et de revoir le cadre tarifaire du transport en commun dans la région de Montréal. Certaines de ces mesures pourraient constituer des sources de financement additionnelles pour le maintien et le développement des réseaux de transport collectif. Bien qu'aucune mesure de ce type ne soit de son ressort direct, Laval considère néanmoins nécessaire d'engager un débat sur les options possibles, que ce soit avec les gouvernements ou les partenaires de la région métropolitaine. (Section 6 du Plan)

**14. Le Plan de mobilité durable propose de hausser graduellement la taxe sur l'essence, par exemple de ½ ¢ / litre par an, pour en diminuer la consommation et pour financer des mesures favorables au transport collectif et actif. Dans quelle mesure appuyez-vous le principe d'une hausse de la taxe sur l'essence pour atteindre ces objectifs? 71 RÉPONSES**

|                        |       |
|------------------------|-------|
| • Tout à fait d'accord | 31,0% |
| • Moyennement d'accord | 28,2% |
| • Pas du tout d'accord | 39,4% |
| • Ne sait pas          | 1,4%  |

**15. Y a-t-il, selon vous, d'autres mesures fiscales ou tarifaires qui pourraient amener les Lavallois à opter pour des modes de transport plus respectueux de l'environnement? 71 RÉPONSES**

Au plan des sources de financement, les suggestions sont, en ordre d'importance, l'instauration de péage sur les ponts ou autoroutes, tarifier les stationnements, taxer les ménages qui ont plus d'une voiture ou de grosses cylindrées, faire contribuer les employeurs, mieux gérer la STL ou la Ville pour économiser, augmenter les taxes municipales ou les taxes à la consommation.

Sur le plan tarifaire, on suggère des baisses de tarifs qui sont considérés élevés, allant jusqu'à la gratuité, et on est assez irrité par la non intégration des titres unitaires entre le réseau de la STL et le réseau de métro. Il faut noter quelques commentaires à l'effet d'avoir une approche incitative plutôt que punitive (nouvelles taxes) comme d'accorder plus d'avantages aux covoitureurs.

### **Informier et mobiliser la population lavalloise**

Même si les institutions publiques doivent exercer un leadership important dans la mise en place de la mobilité durable, il n'en demeure pas moins qu'elle est d'abord une affaire de préférences et de choix personnels. Ces préférences s'expriment dans les choix de modes de transport, les types de véhicules achetés, la localisation résidentielle et même l'acceptation de mesures pouvant contraindre la mobilité traditionnelle. Plus que les institutions publiques, ce sont les Lavallois qui doivent changer leurs habitudes. Le Plan prévoit diverses mesures pour faire la promotion de la mobilité durable et de sensibiliser la population et les employeurs (**Section 7 du Plan**)

#### **16. Selon vous, quelles sont les meilleures stratégies qui devraient être mise en œuvre pour promouvoir le choix de la mobilité durable auprès des Lavallois? 64 RÉPONSES**

À cette question, plusieurs répondants ont formulé des suggestions qui avaient davantage trait à des aspects liés à l'offre de service, ou à des mesures fiscales et tarifaires.

Parmi les commentaires vraiment liés à la promotion de la mobilité durable, les aspects éducation et sensibilisation, notamment quant aux conséquences de la pollution, devraient être mis de l'avant, avec des campagnes qui reviennent avec régularité.

Au chapitre des moyens, l'utilisation de panneaux publicitaires le long des axes congestionnés, l'utilisation des médias sociaux ou traditionnels de même que les envois postaux de la Ville sont suggérés. Il serait important de concevoir des campagnes accrocheuses, en y intégrant des témoignages vécus par des utilisateurs satisfaits de leur transfert modal. Offrir des rabais aux utilisateurs du transport en commun, dans les restaurants par exemple, est un autre moyen suggéré, de même que le recours à des concours intéressants.

#### **17. Quels rôles les employeurs pourraient-ils jouer, selon vous, pour favoriser l'utilisation de modes de transport respectueux de l'environnement par leurs employés? 64 RÉPONSES**

La mesure la plus souvent suggérée concerne la contribution des employeurs aux coûts des titres de transport, en totalité ou en partie. Viennent ensuite l'organisation du covoiturage, l'installation de douches et de stationnements pour vélos sécuritaires et pratiques ainsi que la souplesse des horaires pour les employés qui covoiturent ou utilisent un service de transport en commun peu fréquent, par exemple dans les parcs industriels.

La réduction du nombre de places de stationnement ou leur tarification est aussi suggérée. Plusieurs mentionnent que les employeurs devraient chercher à se localiser plus près des services de transport en commun. À défaut, des services de navettes pourraient être mis en place.

Enfin, il a été suggéré qu'une sensibilisation interne à l'entreprise soit menée, par exemple, par un comité sur l'environnement ou par la reconnaissance d'employés méritants à cet égard.

Une seule mention a été faite en ce qui concerne l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

## Profil du répondant

18. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 14 ans 0,0 %
- Entre 15 et 19 ans 3,2 %
- Entre 19 et 24 ans 9,5 %
- Entre 25 et 34 ans 27,0 %
- Entre 35 et 44 ans 14,3 %
- Entre 45 et 64 ans 30,2 %
- 65 ans et plus 15,9 %

19. Dans quel secteur de Laval résidez-vous?

- Saint-François 6,3 %
- Vimont-Auteuil 9,5 %
- Pont-Viau – Duvernay – Saint-Vincent-de-Paul 19,0 %
- Laval-des-Rapides 22,2 %
- Chomedey-Sainte-Dorothée 17,5 %
- Sainte-Rose-Fabreville Laval-sur-le-Lac – Laval-Ouest 25,4 %

20. Possédez-vous un permis de conduire?

- Oui 93,7 %
- Non 6,3 %

21. De combien d'automobiles votre foyer dispose-t-il?

- 0 11,1 %
- 1 46,0 %
- 2 36,5 %
- 3 4,8 %
- 4 et plus 1,6 %

22. Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre situation personnelle? Êtes-vous...?

- Sur le marché du travail 68,3 %
- Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi 6,3 %
- À la maison à plein temps 0,0 %
- Étudiant 9,5 %
- Retraité 15,9 %

